

# COMMUNE DE VALLANGOUJARD

## Assainissement collectif

Suite à la décision de quitter le Sictcu, la Municipalité étudie avec ce syndicat les conditions de son retrait et prépare, en parallèle, l'adhésion de la Commune au Siarp de Cergy-Pontoise. Ce changement de syndicat vise à bénéficier, à moyen terme, d'une meilleure gestion et, par conséquent, d'un prix de l'eau moins élevé.

## Théâtre à Vallangoujard

La Scène nationale de Cergy-Pontoise se propose d'organiser des séances en milieu rural. Un projet est à l'étude, en lien avec les communes voisines.

## Transport à la demande (TAD)

Les Vallangoujardois bénéficient d'un nouveau service de transport rural, le TAD. Uniquement sur réservation au 09 70 80 96 63. Tarif : Navigo, ou 2 €. Deux destinations sont possibles : Osny Oseraie et Pontoise Maternité.

## Village propre

La municipalité se félicite de voir que de nombreux Vallangoujardois ont entrepris de désherber leur trottoir.

## Taille des haies

Le moment est venu de couper les branchages et de tailler les haies à la stricte limite de la propriété, surtout lorsque le trottoir est étroit.

## Site archéologique

Le site gallo-romain d'Epiais-Rhus-Vallangoujard qui avait été fouillé il y a une trentaine d'années, puis recouvert pour le protéger, pourrait faire, à nouveau, l'objet de recherches.

## Travaux en cours

Stationnements près de la mairie : la seconde tranche touche à sa fin.

Réhabilitation de l'ancienne gare : les marchés sont près d'être signés ; les travaux vont rapidement commencer.

Clos de l'école : l'appel d'offres est en cours. Le Parc naturel fait en ce moment une formation des entreprises à la projection de chaux-chanvre pour isoler la chaufferie et les ateliers.

Covoiturage : la station de covoiturage sur la place de l'église sera installée dans les toutes prochaines semaines.

Trottoirs rue de Marines : l'étude faite par le Département touche à sa fin.

Fibre optique : voir page 2.

## Recensement militaire à 16 ans

Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie dès leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Fournir : carte d'identité, livret de famille, justificatif de domicile.

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Elle est obligatoire pour s'inscrire aux examens, concours, permis de conduire...

Le jeune sera ensuite appelé à une journée de préparation à la défense.

## Mairie

01 34 66 51 11

[secretariat@vallangoujard.fr](mailto:secretariat@vallangoujard.fr)  
<http://www.vallangoujard.fr>

Fermeture mercredi après-midi

## Agenda

✓ Samedi 16 novembre, 20h00, la Sauvegarde Vexin Sausseron (SVS) présente, avec la participation de Patrick Glâtre et Valérie Dréville, comédienne, le film « Jean Dréville » de Patrick Glâtre

✓ Samedi 23 nov de 9h15 à 16h30, au foyer rural de Nesles-la-Vallée : avec la SVS : *peut-on tout se permettre au nom de la lutte contre le changement climatique ?*

✓ Sam 23 nov au Foyer rural : **Soirée Beaujolais** (10 €)

✓ Sam 30 nov et dim 1er décembre au Foyer rural : **marché de Noël**

✓ Samedi 7 décembre, 10h **Noël des enfants**, Salle J. Dréville

Les **feux extérieurs** de toute nature sont strictement interdits

**Tonte et travaux bruyants**  
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h  
Dimanche et fériés de 10h à 12h  
En semaine de 8h30 à 19h30

## Conseil municipal, séance du 10 octobre 2019

Le Conseil municipal a examiné la proposition de l'Architecte des Bâtiments de France de réduire légèrement le périmètre de protection des monuments historiques (église et ruines gallo-romaines de La Garenne). Le Conseil approuve cette simplification mineure dont l'enquête publique sera conjointe à celle qui doit être faite pour le PLU (en fin d'année 2019).

**Audrey Leblanc**, secrétaire de Mairie, nous quitte pour une nouvelle vie professionnelle. Nous la remercions pour sa disponibilité, sa très grande amabilité et son engagement professionnel.

## Ce qu'il faut savoir sur la fibre optique à Vallangoujard

La réunion publique du 7 octobre a apporté d'utiles précisions. En voici la synthèse. (Voir aussi [www.vallangoujard.fr](http://www.vallangoujard.fr))

### Quand pourra-t-on se connecter à la fibre optique ?

Notre village sera entièrement couvert par le déploiement de la fibre optique fin 2019 (*y compris hameaux et écarts*). Pour ce qui concerne votre domicile, consultez dès à présent le portail [www.valdoisefibre.fr](http://www.valdoisefibre.fr)

Le déclencheur de l'installation de la fibre dans votre domicile sera votre commande au « fournisseur d'accès internet » (FAI) que vous aurez choisi. En moyenne, entre la commande passée au FAI et l'installation à votre domicile, compter trois semaines. Les travaux dans votre domicile dureront quelques heures.

### Pourquoi se connecter sans trop tarder ?

Vallangoujard étant particulièrement bien desservi en ADSL (du fait de la présence à côté de l'ancienne gare du nœud de raccordement de France Telecom), le bénéfice de la fibre sera moins évident que dans d'autres communes rurales. L'avantage, ici, sera surtout net pour les personnes qui travaillent à domicile et téléchargent ou envoient de gros fichiers, celles qui souhaitent recevoir la télévision 4K, ou encore les familles avec de multiples utilisateurs simultanés...

Chacun est libre de se raccorder ou pas à la fibre optique. Rien ne presse, donc. Mais il y a néanmoins deux bonnes raisons de ne pas trop attendre :

1/ Le réseau ADSL risque d'être dorénavant moins bien suivi et de se dégrader ;

2/ Les conditions commerciales pour se raccorder sont à présent très favorables, en cette période initiale du déploiement. Les prix sont comparables à ceux des abonnements ADSL. En outre, les fournisseurs réalisent gratuitement l'installation de la fibre à l'intérieur des habitations. Il est fort probable que ce ne sera pas toujours ainsi. En tout cas, cela dépend des opérateurs. En aucun cas la puissance publique ne peut leur imposer de maintenir cette gratuité de l'installation.

### Quel fournisseur d'accès internet (FAI) choisir ?

Les « grands opérateurs nationaux » ne se pressent pas sur le secteur rural... et il n'est pas possible de savoir quand ils commenceront à s'intéresser à notre village !

Sur [www.valdoisefibre.fr](http://www.valdoisefibre.fr) vous trouverez la liste des fournisseurs présents à Vallangoujard. Ce sont de « petits opérateurs », mais le service délivré est exactement le même. Comparez leurs offres commerciales et faites votre choix.

\* Le système téléphonique fixe classique reste en place (*sauf à décider soi-même de le supprimer à son domicile*).

\* Il n'est pas forcément pertinent de souscrire un abonnement intégrant de multiples offres. Il est, au contraire, prudent de commencer par internet seul ou internet + téléphone fixe via internet.

\* Attention de ne pas résilier votre abonnement ADSL avant d'être certains du bon fonctionnement de votre connexion à la fibre. Vous perdrez, certes, un mois d'abonnement avec votre ancien FAI, mais c'est plus prudent !

\* Certains opérateurs FAI n'imposent aucun engagement dans la durée ; il est donc possible de souscrire aujourd'hui un abonnement auprès de l'un de ces opérateurs, de lui faire réaliser gratuitement l'installation à votre domicile, puis, quelques mois plus tard, de changer d'opérateur, sans aucun frais.

### Comment gérer les travaux d'installation de la fibre optique dans sa maison ?

Le type de déploiement choisi (*avec une participation de la Communauté de communes à son financement*) est le meilleur qui soit : la fibre, dans le Val d'Oise, est déployée jusqu'à l'intérieur de chacune des habitations. NB : dans d'autres départements, la fibre n'est déployée que jusqu'aux postes de raccordement, ce qui fait perdre une grande partie de son intérêt).

Les travaux dans la maison sont (dans les conditions actuelles de commercialisation) entièrement à la charge du fournisseur d'accès internet. Ces travaux ne sont réalisés que lorsqu'un abonnement a été souscrit auprès d'un FAI.

Si des gaines qui sont en place dans votre domicile ou votre jardin sont obstruées, il vous appartient de les réparer.

En principe, la fibre suivra le trajet du câble téléphonique. Mais chacun est libre de choisir et de préparer lui-même un autre cheminement. C'est le propriétaire qui choisit (en fonction de ses besoins et de ses commodités) l'emplacement adéquat de l'unique boîtier de raccordement à la fibre optique dans son domicile.

Dans la maison, la fibre optique est un fil blanc, moins gros qu'un fil téléphonique. Ce fil peut être collé autour des portes, sur les plinthes, etc. jusqu'à l'endroit désigné dans la maison (qui peut être différent de l'endroit où aboutissent aujourd'hui les fils téléphoniques). Ensuite, il revient à chaque particulier de tirer les câbles adéquats pour distribuer le signal en différents endroits de sa maison (vers la télévision, les ordinateurs, etc...)

Pour les habitations desservies par voie aérienne, la fibre arrivera par le haut de la maison, comme le téléphone. Chacun, s'il le souhaite, pourrait anticiper l'enfouissement futur des réseaux en créant pour la fibre un circuit par le bas de la maison (ce qui facilitera les choses lors de l'enfouissement, dans quelques années, des réseaux par la Commune).